

Défendre les apprentis :
un devoir du POP
page 4

Marchandisation
de l'université
page 5

Harcèlement scolaire :
il faut en parler
page 7

Pour le futur de nos enfants : *démocratiser l'école et la formation*

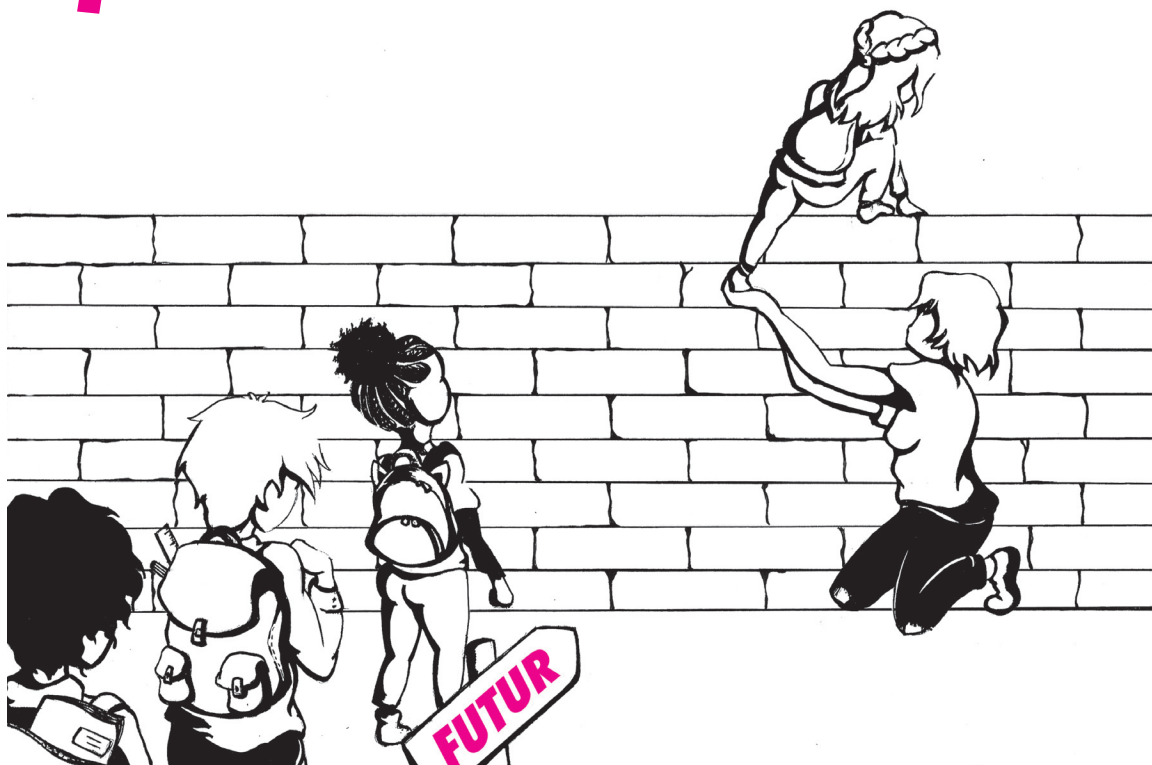
Congrès du POP vaudois du 14 octobre

Le POP a tenu son congrès annuel le 14 octobre dernier à Lausanne sur le thème : Démocratiser l'école - Accès à la formation. Ce numéro de Résistance est presque entièrement consacré à certaines thématiques développées lors de ce congrès.

Les thèmes abordés à notre congrès :

- Les apprentis
- Les stages non-rémunérés de longue durée
- Les bourses d'études
- Le harcèlement scolaire
- Le harcèlement sexuel et la prévention des MST et de la LGBTphobie
- La démocratie participative au sein de l'école
- L'alternative au redoublement
- La garantie de formation jusqu'à 18 ans

Nos propositions sur ces différents sujets sont à retrouver sur notre site internet www.popvaud.ch



**Edito**par **Christophe Grand**

Le lobbying entache la démocratie!

Ces dernières semaines, on a beaucoup évoqué le lobbying, notamment de la part des caisses maladie. Il y a eu la question de la proximité du PLR Ignazio Cassis, aujourd'hui ex-président de Curafutura, association regroupant plusieurs caisses maladie, avec ce lobby, ou encore celui du conseiller national UDC Raymond Clottu, qui, interrogé par la RTS, admettait être rémunéré par le Groupe Mutuel pour participer à son «groupe de réflexion santé», mais sans articuler de montant. Une initiative demandant l'interdiction aux parlementaires de siéger dans des directions ou conseils d'administration d'assureurs et d'y être rémunérés a du reste été lancée.

L'opacité liée au lobbying est pour le moins inquiétante. Qu'on se le dise une bonne fois, un parlementaire qui siège dans le conseil d'administration d'une caisse maladie et/ou qui touche de l'argent de celle-ci, et qui est membre de la commission sur la sécurité sociale et la santé publique va y défendre les intérêts des assureurs. Il y a clairement un conflit d'intérêts.

Ce parlementaire, qui a été élu par le peuple pour le représenter, va finalement défendre les intérêts d'une microscopique partie de la population: ceux des assureurs et non ceux des assurés, des malades ou des médecins. Et cela est va-

lable pour d'autres domaines, comme celui des armes, des pharmas, de l'agro-industrie, etc. Ces gens-là défendent les intérêts de la classe bourgeoise au détriment du peuple. Ils se mettent au service de l'économie, du capitalisme, des multinationales etc...

On pourra rétorquer qu'à gauche aussi il y a du lobbying, notamment sur les questions écologiques. Il ne s'agit pas de le nier. Il faut néanmoins admettre une différence non négligeable: la défense de la planète et de ses ressources naturelles nous concerne tous. Elle participe à améliorer le bien commun et à augmenter la qualité de vie sur cette terre.

Malheureusement, le lobbying, qui a encore de beaux jours devant lui à Berne, nuit, entache et gangrène la démocratie, puisque ces parlementaires rémunérés par des lobbies perdent de leur liberté et de leur indépendance. C'est pourquoi nous devons combattre toutes formes de lobbying et défendre la démocratie participative à travers laquelle, au final, c'est réellement le peuple qui décide et qui a le dernier mot!

Christophe Grand**Sourire en coin**par **Michel Bühler**

Travail

Les robots, de plus en plus, secondent les humains dans leur travail, quand ils ne prennent pas carrément leur place. Si elle continue sous sa forme actuelle, cette évolution peut devenir inquiétante.

Aujourd'hui en effet, lorsqu'une machine vient se substituer à un humain, ce dernier court le risque d'être mis au rebut, de perdre sa place et son salaire. La révolution industrielle du 19^{ème} siècle avait certes détruit des emplois, elle en avait aussi créé de nouveaux. Il semble que ce ne sera pas le cas de la révolution numérique. On peut donc craindre de voir naître un monde peuplé de chômeurs, remplacés par des machines, et condamnés à l'indigence, tandis que la richesse produite grâce à l'automatisation tombera, en bonne logique libérale, dans la poche des actionnaires.

Au lieu de soulager l'homme, le robot contribuerait à augmenter la concentration des richesses et du pouvoir dans les mains d'une petite minorité, tout en réduisant à la misère le reste de l'humanité.

Exactement le contraire de ce dont on pourrait rêver !

Le bon sens commanderait pourtant de répartir le travail, et d'en partager les bénéfices.

Ne serait-il pas normal, par exemple, que la caissière de mon supermarché tire avantage de son remplacement par une caisse automatique, en travaillant moins tout en continuant de toucher son salaire ? Les profits de l'entreprise, que je sache, sont restés les mêmes, ou ont augmenté, suite à son licenciement !

Normal que le conducteur du métro, la secrétaire, le correcteur du journal mis à l'écart, puissent jouir de plus de loisirs sans être précarisés ?

Normal que tout humain délogé par une machine touche les bénéfices que celle-ci engendre !

Bien sûr, «partager», «répartir», sont des mots qui donnent de l'urticaire aux adeptes du néolibéralisme ! Qu'importe. Il faut de toute urgence décréter que la force de travail des robots doit être au service de l'humanité entière, plutôt que de ne profiter qu'à quelques-uns !

Le magnifique auteur de science-fiction qu'était Isaac Asimov¹, dans ses romans, formulé ses «Trois lois de la robotique»:

1 Un robot ne peut porter atteinte à un être humain, ni, en restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger.

2 Un robot doit obéir aux ordres qui lui sont donnés par un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la première loi.

3 Un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la première ou la deuxième loi.

En se rappelant que priver quelqu'un de son travail c'est évidemment lui «porter atteinte», il serait temps de songer à programmer nos machines de telle sorte que, respectant les lois d'Asimov, elles soient toujours au service de l'humain, et jamais en concurrence avec lui.

...tout en gardant en mémoire cette imparable réflexion d'un ancien président d'Haïti: «Le travail n'est pas une bonne chose: si ça l'était, les riches l'auraient accaparé.»

Michel Bühler

¹ Ecrivain américain d'origine russe, 1920 – 1992.

Démocratiser l'école

Un enseignant m'avait un jour fait remarquer que l'école s'adresse avant tout aux parents, cherchant à les mobiliser et regrettant souvent le fait que « ceux qui en ont le plus besoin ne viennent pas aux séances organisées tout spécialement pour eux. ». Ce constat mériterait qu'on s'arrête un peu plus sur la dimension sociale des inégalités, et peut-être, qu'on remette l'enfant au cœur des apprentissages. C'était justement le thème du congrès cantonal du POP. La journée s'est ouverte avec une conférence du sociologue Christophe Delay¹, qui a montré comment l'institution scolaire reproduisait les inégalités sociales. Si l'école tend à renforcer les inégalités, c'est qu'elle s'appuie largement sur le capital culturel des élèves, qui lui vient des familles. Les classes populaires sont d'emblée désqualifiées.

Depuis que l'école est devenue universelle, elle s'appuie sur l'idée d'une égalité des chances. La frontière entre les mondes professionnels (de l'usine aux professions libérales) est certes moins nette qu'elle ne l'était au 19^{ème} siècle. Toutefois, l'universalité de l'instruction publique ne signifie pas vraiment égalité des chances.

Dans son fonctionnement, l'école valorise naturellement les enfants qui disposent déjà d'une culture académique par leur milieu familial. Ces éléments sont démontrés par une plus forte tendance au redoublement dans les classes populaires que chez les enfants ayant des parents cadres. Ces mêmes enfants se retrouvent également plus souvent dans les filières préprofessionnelles que dans les filières pré-gymnasiales. Ce sont également les enfants issus des classes populaires qui peinent à terminer une formation. A ces éléments s'ajoute la question de l'indiscipline, interprétée comme un manque d'intérêt pour l'école de la part des élèves. Si, comme le suggère Christophe Delay, cette indiscipline était lue comme un mécanisme de défense, il serait légitime de se demander contre quoi elle s'érige ? Ne cherche-t-on pas à responsabiliser les enfants et leur famille, pour les désinvestissements ? Une fois encore, la question sociale est évacuée.

1 Christophe Delay, Professeur à l'EESP, Lausanne

On entend souvent dire qu'on dévalorise l'apprentissage lorsqu'on tient ce discours. Toutefois, il importe de bien comprendre ce qu'on veut dire avec ces constats. Il n'est pas question ici de poser un jugement de valeur sur un quelconque choix professionnel, mais bien de questionner la répartition des élèves selon leur origine sociale, parmi les différentes voies professionnelles. Cette répartition s'opère tôt dans la trajectoire des élèves, et leur orientation ne relève pas d'un choix. En outre, celle-ci n'a pas seulement un effet sur les performances scolaires, mais également sur les relations entre pairs. L'organisation en différentes filières favorise peu les échanges, et les élèves partagent leur existence au milieu d'autres élèves du même niveau scolaire, et donc du même niveau social. Il pourrait pourtant être intéressant d'imaginer, comme c'était l'idée au début des réflexions sur la LEO², que certains cours et activités se déroulent de manière transversale. La géopolitique mondiale ou l'histoire, ou encore le civisme ne sont-elles pas des matières utiles et nécessaires pour l'ensemble des futures citoyen.ne.s que forme l'école ?

Cette conférence était la base d'une discussion plus large, que les participant.e.s ont menée en petits groupes pour élargir la réflexion et envisager quelques pistes d'action. Les différences sociales ne se manifestent pas seulement dans le cadre de la scolarité. Une situation précaire continue d'avoir une incidence sur la formation, tels que les difficultés à vivre du salaire d'un apprentissage, l'accès à une bourse d'études et plus largement, l'accès à une information sur les possibilités de soutien social. Un diagnostic de la situation des jeunes sur la fin de leur scolarité permettrait d'agir en amont et de limiter les risques de désinvestissement. Encore aujourd'hui, trop de jeunes sont détectés « sans formation » tardivement. Quelques années d'inactivité peuvent leur coûter cher, tant sur le plan personnel que professionnel.

Enfin, concernant le vivre ensemble, au-
2 Loi sur l'enseignement obligatoire, dans le canton de Vaud, entrée en vigueur le 1^{er} août 2013. Dans les premiers débats parlementaires, il était question d'une école sans filière.

Dans son fonctionnement, l'école valorise naturellement les enfants qui disposent déjà d'une culture académique par leur milieu familial.

delà des différences sociales, il serait très positif de favoriser la démocratie participative dès l'école. Il s'agirait d'accompagner les enfants dans un processus qui les invite à proposer, réfléchir, débattre et décider des choses qui les concernent, tous ensemble. Cela permettrait d'une part, de favoriser leur participation démocratique et d'autre part, de leur donner envie d'agir sur leur environnement proche. Il n'est pas nécessaire de faire de grands projets : décider ensemble d'une décoration dans l'établissement, d'une sonnerie ou participer à l'organisation d'une fête peuvent suffire à générer une mobilisation commune, tout en laissant des traces visibles de ces expériences. L'objet de la participation est secondaire, par rapport au processus, qui vise à faire une expérience de la démocratie.

Ainsi, certaines actions pourraient déjà atténuer les effets d'une trop grande inégalité sociale : renforcer l'accès aux informations (ce qui implique d'envisager des moyens qui ne reposent pas uniquement sur la volonté exprimée des élèves), favoriser les processus démocratiques au sein de l'école, afin qu'elle soit également un lieu d'apprentissage de la démocratie et du débat public.

L'école doit offrir des espaces qui transcendent la dimension sociale des apprentissages, afin de permettre à chaque enfant de véritablement bénéficier d'une égalité des chances. Quel que soit leur milieu d'origine et leurs vocations futures.

Karine Clerc

POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

Ce journal est gratuit, vous pouvez toutefois nous soutenir et nous aider à faire avancer vos idées en vous abonnant.

Abonnement annuel: 25Fr
Abonnement de soutien: 40Fr

CCP Résistance:
10-769952-7POP & GM, pl. Chauderon 5,
1003 Lausanne

Adhésion

- ☐ J'aimerais adhérer au POP
☐ J'aimerais m'abonner à Résistance
☐ J'aimerais abonner un-e ami-e à Résistance

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° tél.:

Adresse e-mail:

Signature:

A renvoyer à l'adresse suivante:

POP vaudois & Gauche en mouvement, Chauderon 5, 1003 Lausanne

Défendre les apprentis : un devoir du POP

◆ Lors du congrès du POP Vaudois en octobre dernier, nous nous sommes penchés sur les questions d'école et de formation parmi lesquelles nous avons abordé le sujet de l'apprentissage.

D'abord il me paraît bon de contextualiser. On peut considérer qu'il y a plusieurs types d'apprentis. Il y a ceux qui ont choisi cette voie parce que les études n'étaient pas faites pour eux ou parce qu'ils ont besoin d'une activité physique, il y a ceux qui n'ont pas le choix parce qu'à l'école obligatoire ils ont décroché et le niveau scolaire ne leur permet pas de faire d'autres études. Il y a aussi le problème financier, certaines familles ne pouvant financer les études de leurs enfants et ceux-ci n'ont pas droit à une bourse d'étude et par défaut choisissent un apprentissage. Le constat montre aussi que les enfants des classes populaires et ouvrières sont ceux qui se tournent le plus vers l'apprentissage, cela étant dû aux inégalités sociales dans l'accès à la formation postobligatoire.

L'importance de développer ce thème

Ce thème est pour nous très important pour plusieurs raisons. Premièrement nous constatons qu'il n'y a pas vraiment de parti ni de syndicat qui se préoccupent véritablement de ces jeunes en formation, de leurs conditions de travail, de leur salaire etc... Si on entend souvent la droite nous vanter le modèle suisse de l'apprentissage, c'est parce que les milieux économiques qu'elle représente ont besoin des apprentis dans leurs entreprises, ceux-ci considérant trop souvent ces jeunes comme de la main d'œuvre à bon marché, qu'on peut vite exploiter et rentabiliser. Deuxièmement, nous constatons que bon nombre d'apprentis ignorent leurs droits et sont souvent endoctrinés par les belles paroles de leurs patrons. Troisièmement, les apprentis sont grugés économiquement, ils ont de trop bas salaires, ce qui peut poser des problèmes importants notamment pour les frais de déplacements ou de repas; c'est d'autant plus complexe pour les apprentis qui font une formation sur le tard et qui peut-être ont déjà quitté la maison familiale. Enfin, il faut développer une véritable politique en matière d'apprentissage qui regroupe ce qui a été dit précédemment mais aussi instaurer plus de droits et des contrôles pour les faire respecter, et étendre les conventions collectives de travail aux apprentis. Si on veut obtenir cela il n'y a pas de miracle, nous devons informer et sensibiliser ces jeunes en formation en allant à leur rencontre pour tenter de les mobiliser.

Ce sujet je le connais bien, j'ai été pendant 4 ans apprenti et j'ai vu comment est considéré le statut d'apprenti. Il me semble important de préciser qu'on ne doit pas dévaloriser ceux qui font une formation duale. Si certains ont une nette tendance à glorifier les étudiants et les universitaires et à

pousser leurs enfants à faire de hautes études sous prétexte que l'apprentissage est une filière bas de gamme, je trouve cette attitude méprisante et dénigrante envers les travailleurs en formation. Ce mépris de classe doit être condamné! Pour ma part, je ne regrette en rien d'avoir fait un apprentissage, au contraire ça m'a permis d'acquérir sur le terrain des connaissances et une pratique professionnelle concrètes et essentielles. Mais il est vrai hélas, que les perspectives professionnelles et salariales pour un apprenti sont moins valorisées qu'un étudiant, même si celui-ci peut faire une maturité professionnelle. C'est une grossière injustice qui mérite toute notre attention et sur laquelle nous devons nous pencher pour trouver des solutions concrètes.

Quelques propositions du POP

Quand, j'étais apprenti j'ai constaté que nous n'étions pas tous égaux dans notre formation, par exemple certains apprentis dans la même branche professionnelle que moi gagnaient en dernière année parfois le double de mon salaire. Cela nous amène à une proposition concrète que nous faisons qui est le salaire minimum pour les apprentis, qui permettra de mettre sur un même pied d'égalité (salariale) les jeunes en formation. Ce salaire étant tellement bas pour certains que nous estimons aussi que les patrons doivent payer entièrement les frais de transports de leurs apprentis mais cette somme ne doit en aucun cas être soustraite à leur salaire. Nous demandons aussi l'instauration de l'automatisme à informer de leurs droits tous les apprentis, que ce soit

◆ Il me semble important de préciser qu'on ne doit pas dévaloriser ceux qui font une formation duale.

via les écoles professionnelles ou par une campagne de sensibilisation faite par l'Etat, et conçue de manière attrayante pour les jeunes. Par exemple, il est bon de rappeler quelque chose que peu de gens savent, les apprentis ont le droit à une bourse d'étude dans le cadre de leur formation. Il se peut que des apprentis soient perdus, ou se retrouvent avec des problèmes professionnels et/ou sociaux qu'ils ne savent comment régler et/ou à qui s'adresser; c'est pourquoi nous proposons l'instauration d'assistants sociaux au sein des écoles professionnelles. Enfin, tout comme il y a une fédération des étudiants qui vient en aide et défend les étudiants, nous appelons de nos vœux à la création d'un syndicat entièrement dédié aux apprentis.

Le POP s'engage à développer ces questions et à les mettre sur la table dans les mois qui viennent soit par des campagnes dans la rue, soit en passant par nos différents élus.

Christophe Grand

Marchandisation de l'université

◆ Le mot « université » voit son origine dans le latin *universitas*, un mot qui signifie universalité, pluralité mais aussi communauté et qui montre très bien l'origine et le vrai but des universités.

Dès ses origines l'université était donc un lieu de partage et de développement des connaissances, où l'action de découvrir passait à travers la confrontation dialectique dans les divergences que la pluralité de ses membres pouvait apporter.

Cette présentation extemporanée de l'université est loin d'être réelle aujourd'hui, en Europe occidentale la politique néo-libérale a transformé la formation en un produit rentable, et la Suisse n'a pas été exclue de cette évolution.

On peut dans ces dernières années, si on a un regard global de la situation, voir une ligne politique très claire entre toutes les réformes universitaires vécues ces dernières décennies au niveau national.

Un chemin se manifeste très clairement, l'idée de transformer la Suisse en un pays producteur d'un côté de main d'œuvre hautement qualifiée, surtout dans des secteurs tel que l'ingénierie, la bio-chimie et les services du secteur tertiaire, et de l'autre un marché du travail avec des ouvrières sous-payées, flexibles et désaffiliées.

Les mesures mises en place pour atteindre ce but sont :

□ Les attaques portées régulièrement par les administrations cantonales contre les bourses d'études, diminuées ou parfois transformées en prêts discriminatoires.

□ La prolifération des écoles et des universités privées, financées directement ou indirectement par les autorités cantonales.

□ L'augmentation des taxes d'études, trop souvent invoquées comme nécessaires pour garder une soi-disant « qualité », mais qui, en réalité, transforment l'université en un luxe de moins en moins accessible.

□ Les attaques financières et dévalorisantes portées régulièrement contre les branches humanistes dans les universités.

Cette stratégie malsaine a une démarche très bien coordonnée et ce n'est pas un hasard si la recrudescence des attaques aux écoles publiques s'est manifestée surtout ces dix dernières années. Elle est le ré-

sultat d'un rapport de force très favorable pour les forces économiques dominantes face à des étudiant-e-s passablement individualistes et divisés, qui ont donc de la peine à réagir. Mais cette difficulté d'organisation des étudiant-e-s, visible dans les peu de luttes menées pour la défense de ses propres intérêts, est aussi à insérer dans une réalité plus globale.

Le modèle actuel des études, issu du Processus de Bologne de 1998, se base sur une vision très individualiste et classiciste de la société, mettant en concurrence les étudiants entre eux à travers, entre autres, des systèmes d'évaluation quantitatifs et impersonnels. Responsabilisant uniquement les étudiants pour leurs propres échecs en fermant toutes les portes à des possibles remises en question du contenu des études et leur évaluation. On assiste donc à la destruction du concept de liberté académique. Par conséquent, les étudiant-e-s se trouvent aujourd'hui, en particulier celles et ceux des branches d'étude retenues plus rentables, confrontés à une demande excessive de travail dans une société extrêmement exigeante, où la mise en concurrence sectorielle s'est déjà installée.

Dans cette réalité, s'organiser reste une tâche extrêmement difficile, même si la solidarité reste la seule arme qui peut être utilisée pour sortir de cette impasse.

Il est vrai que des associations pour la défense des intérêts des étudiant-e-s sont présentes dans presque toutes les universités de Suisse, mais ces organismes n'ont souvent que très peu de reconnaissance au niveau légal. Leur pouvoir décisionnel est très limité et les étudiant-e-s qui en font partie sont souvent plus intéressé-e-s à ajouter une ligne de plus dans leur CV plutôt qu'à organiser les étudiant-e-s dans leurs luttes. Donc, selon l'occasion, les associations d'étudiants peuvent être décrites face aux recteurs et à la presse comme la voix de tous les étudiant-e-s, s'ils approuvent les politiques institutionnelles. Ou alors comme un groupuscule peu représentatif lorsqu'elles essayent de porter une idée dissidente à la ligne directrice des hautes instances académiques.

◆ Notre engagement dans ce contexte, en tant que jeunes militantes de gauche, est visé vers une prise de conscience des étudiant-e-s, et donc des futur-e-s travailleuses/eurs, sur leur apport concret dans la construction de notre société.

Aujourd'hui changer cette réalité signifie donc se réapproprier une vraie démocratie au sein des écoles supérieures et mettre à nouveau les étudiant-e-s, vrai cœur pulsant des universités, au centre des processus décisionnels. Ceci ne peut se faire qu'à travers des luttes concrètes qui pourraient amener un changement des rapports de force actuels.

Notre engagement dans ce contexte, en tant que jeunes militantes de gauche, est visé vers une prise de conscience des étudiant-e-s, et donc des futur-e-s travailleuses/eurs, sur leur apport concret dans la construction de notre société. Pour éviter, dans le futur, de devoir faire face à une armée de professionnel-le-s aveugles face aux rôles et aux conséquences de leur travail et utiles uniquement à la classe dominante et ses intérêts.

De cette façon, nous pourrions finalement profiter d'universités qui pourront être considérées comme des vrais centres de pluralité, stimulées par une pensée critique et dédiées au développement d'une société plus humaine.

Gianfranco Cavalli
Jeunes POP Vaud

Pourquoi pas une démocratie participative à l'école ?

◆ Comment impliquer les élèves dans l'école, comment leur inculquer un sentiment d'appartenance et d'attachement à leur école, comment développer leur fibre citoyenne et comment les aider à trouver une place dans la société? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles le POP a tenté de répondre lors de son congrès 2017

Il nous apparaît d'abord important de définir ce qu'est une véritable démocratie participative. La **démocratie participative** est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décisions politiques. Il s'agit de faire participer les individus du début à la fin du processus en donnant la possibilité de proposer, réfléchir, débattre et décider. En transposant cela dans le monde de l'école, il s'agit donc de faire participer les élèves aux décisions qui les concernent en leur donnant la possibilité de proposer des idées, d'en débattre entre eux et ensuite de voter ces propositions.

Bien sûr les élèves doivent être cadrés et accompagnés dans ce processus. Il convient de fixer et d'expliquer le/les sujets sur lesquels les élèves vont pouvoir intervenir (il est primordial de ne pas donner de faux espoirs aux élèves en les laissant penser qu'ils pourront prendre des décisions sur des sujets qui ne sont pas compris dans le processus mis en place), de leur expliquer comment un débat s'organise ainsi que les règles pour un bon déroulement (ne pas interrompre, limiter le temps de parole, respecter les tours de parole etc...) et enfin de leur expliquer comment un vote s'organise.

Nous relevons l'exemple du processus participatif mis en place pour la construction du nouveau collège de Bretigny-sur-Morrens qui nous paraît particulièrement bien pensé.

Un nouveau collège était en cours de construction et lors de la réflexion sur l'aménagement de la place de jeux, la Municipalité a pensé que les plus aptes à savoir comment l'aménager étaient les élèves eux-mêmes. Elle a donc lancé un processus participatif auprès des élèves des autres collèges avoisinants pour leur demander ce qu'ils souhaitaient dans cette nouvelle cour de récré. Ce processus nous a plu car il a été fait en respectant les principes importants que doit contenir un tel processus, comme expliqué plus haut. La Municipalité a adressé un courrier aux professeurs, aux élèves et aux parents d'élèves pour leur expliquer les modalités du processus en question. Par classe, les élèves ont ensuite pu faire toutes les propositions qu'ils souhaitaient, ils ont débattu entre eux et ils ont ensuite voté sur toutes les propositions faites. Le résultat de ces votes a été transmis au bureau d'architecte en charge de l'aménage-

ment qui a respecté les choix plébiscités par les élèves. C'est ainsi que la nouvelle cour s'est vue dotée entre autres d'une petite cabane, d'une slackline, de barres d'exercices, de bancs pour s'asseoir... au plus grand bonheur des élèves.

Un autre exemple que nous pouvons relever est celui d'un nouveau gymnase qui a fait participer les élèves pour décider de la sonnerie annonçant la fin des périodes de cours. Les élèves ont ainsi pu proposer des sonneries, puis les voter. Du coup cette sonnerie a une résonance particulière pour les élèves puisque c'est la leur.

Nous pensons donc qu'il est important d'impliquer le plus possible les élèves dans les décisions qui les concernent en mettant en place des processus de participation complets.

Sur les questions de démocratie participatives à l'école le POP s'engage sur les points suivants :

- Systématiser les démarches participatives auprès des élèves
- Impliquer et attacher les élèves à leur environnement
- Instaurer l'apprentissage du débat, du respect de la parole de l'autre
- Apprendre à synthétiser une idée et la présenter, la prise de parole en public
- Former les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie
- Leur montrer qu'on leur fait confiance

Céline Misiego

**Jeudi 28 décembre 2017
à 20h00**

**LOTO du
POP Vaud**



**au Restaurant de L'Escale,
à Givisiez**

(banlieue de Fribourg, sortie autoroute
Fribourg-Centre et suivre « Avenches »)

**22 séries,
lots en espèces : valeur 10'000 francs**

Harcèlement scolaire : il faut en parler

Le harcèlement scolaire touche près d'un enfant sur 10. Cela va des bagarres organisées ou du racket en passant par les paroles insultantes, les humiliations et le lancement de rumeurs discriminantes sans oublier le harcèlement sexuel et genré. Le phénomène est maintenant amplifié par l'utilisation des réseaux sociaux, ce que l'on appelle le cyberharcèlement. C'est surtout la répétition de ces phénomènes et l'acharnement sur l'un ou l'autre des élèves qui posent problème car ces violences à répétition conduisent à l'isolement de la victime, qui a de la peine à en parler, à la fois de peur des représailles mais aussi parce qu'il peut avoir honte de sa position de «faiblesse». Souvent –pour ne pas dire toujours– il y a des témoins qui sont complices passifs, se taisent et ainsi participent à la répétition des comportements des harceleurs qui se sentent ainsi légitimisés.

La victime va ainsi souvent montrer des signes indirects de son mal-être et présentera des symptômes somatiques où les maux de tête et de ventre jouent un rôle important mais aussi en arrivera à faire un absentéisme scolaire qui peut aller jusqu'à une phobie scolaire.

Je me souviens d'un jeune que je connaissais bien, soucieux et plutôt bon élève qui peinait à se faire des amis. En arrivant en 9ème VP, il a commencé à baisser ses notes de manière importante, sans que personne n'en comprenne la raison, en se plaignant de forts maux de tête et même de pertes d'équilibre qui ont amené à de nombreuses investigations qui se révéleront toutes normales. Mais, les malaises ont perduré, et malgré une sensibilisation de ce jeune et de sa famille à une possible origine psychologique traumatique, cette hypothèse ne semblait pas crédible à leurs yeux. Ce n'est que 3 mois plus tard et lors d'une hospitalisation pour réévaluer la situation globale que ce jeune a pu expliquer sa tentative d'autosabotage scolaire pour «être comme tout le monde» et avoir des amis. Mais cela n'avait pas marché et il ne savait plus comment s'en sortir. Il était toujours isolé et en plus sa famille ne le comprenait plus ! C'est là qu'il a reconnu les brimades subies par l'un de ses camarades et sans que le professeur ne réagisse aux commentaires de «gros intello», car en plus d'être bon élève il était un peu pataud. Dès le lendemain de son «aveu», et après une longue discussion avec ses parents, les

symptômes physiques ont disparu et, après négociation avec l'école, l'enfant a retrouvé sa joie de vivre et a passé son année en ne comptabilisant que ses notes du 2ème semestre. Il a maintenant commencé un CFC dans une entreprise de la région.

Quels enseignements peut-on tirer de cet exemple:

–Le harcèlement scolaire doit être reconnu et même recherché devant tout décrochage scolaire et tous maux psychosomatiques ou renfermement d'un enfant sur lui-même.

–Malgré la mise en place de mesures contre le harcèlement scolaire par le Département de la Formation de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) depuis maintenant 2 ans, de nombreux établissements scolaires du canton peinent à prendre ce problème au sérieux et n'utilisent pas toujours les moyens mis à disposition par le canton ni ne respectent les recommandations faites.

–Le besoin en formation et de sensibilisation des enseignants est essentiel, aussi bien dans le cursus de base que dans la formation continue.

–La collaboration entre les diverses institutions doit être plus fluide en particulier entre les directions des établissements et le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ) et la police. C'est encore un point extrêmement fragile comme j'ai pu encore le vérifier récemment dans ma région où le lynchage d'un élève par un autre a été filmé puis mis sur les réseaux sociaux. Or, la direction de l'établissement avait déjà été au courant du harcèlement qui existait depuis quelques mois et avait avisé le SPJ qui connaissait aussi les élèves concernés mais n'avait pas répondu aux avertissements et finalement la seule réponse de la direction cantonale de l'enseignement a été de recommander l'exclusion scolaire. Dans ce cas, plutôt que de faire de la prévention secondaire, concertée, on a fait de la répression, ce qui risque d'enfermer les protagonistes dans leurs attitudes négatives pour tous, tant le harceleur que le harcelé et même le témoin qui a filmé la scène préméditée.

–Il faut promouvoir des projets d'établissements en lien avec le climat scolaire: cela passe par un travail sur les relations entre enseignants et élèves avec la création de chartes et de règles bien définies, mais aussi d'une valorisation du métier



Le harcèlement scolaire doit être reconnu et même recherché devant tout décrochage scolaire et tous maux psychosomatiques ou renfermement d'un enfant sur lui-même.

d'enseignant; un professeur lassé et usé par ses tâches, qui doit faire de l'enseignement individualisé mais qui a à faire face à des classes de plus de 25 élèves avec en plus l'intégration d'enfants avec des besoins spécialisés et à qui l'opinion publique tend à jalouser ses 13 semaines de vacances, sans dire que, formellement 6 sont «non payées» aura de la peine à faire face aux défis de son métier d'éducateur. Mais le climat scolaire passe aussi par une bonne qualité des bâtiments scolaires. C'est important de le rappeler aux communes qui cherchent à faire pression pour diminuer la grandeur des classes et des préaux et faire des économies sur les matériaux de construction ou l'aménagement tant intérieur qu'extérieur.

–Il est aussi impératif que l'école et les parents travaillent main dans la main et cessent de se renvoyer la balle en cas de conflit.

La démocratie repose sur l'éducation: c'est une manière de vivre ensemble et de participer au bien-être de tous. Il faut rappeler que promouvoir une formation citoyenne n'entre pas en conflit avec les autres buts éducatifs. L'école –sur la pression de la droite de ce canton– s'est un peu enfermée sur ce qui est mesurable et standardisé (et révélé par les enquêtes PISA).

A nous de défendre une école inclusive, où le vivre ensemble est plus important que la performance individuelle, où nos enfants vont avec plaisir plutôt que la «boule au ventre».

Bernard Borel pédiatre FMH

IMPRESSUM • Journal du POP vaudois & Gauche en mouvement

Rédaction : Chauderon 5, 1003 Lausanne / Téléphone : 021 312 06 76 / Fax : 021 312 06 97 / E-mail : info@popvaud.ch / Responsable : Christophe Grand / Tirage 10'000 exemplaires / CCP Résistance 10-769952-7 / Abonnement annuel : 25 Frs / Abonnement de soutien : 40 Frs / Comité de rédaction: Karine Clerc, Céline Misiege, Bernard Borel, Gavriel Pinson, Michel Bühler, Gianfranco Cavalli, David Payot, Christophe Grand / Mise en page : Marina Rivero / Corrections: Monique Misiege / Dessin: Megan Hefti

Remboursement des soins dentaires : **OUI le 4 mars 2018 !**

◆ Les soins dentaires font partie intégrante des soins médicaux, indispensables à la santé. Pour les garantir à toutes et tous, la population pourra se prononcer le 04.03.2018 sur l'initiative lancée par le POP et ses alliés il y a plus de quatre ans.

L'initiative pour le remboursement des soins dentaires a été déposée en 2014 avec plus de 15'000 signatures par le POP, solidaritéS et une coalition d'autres partis ou mouvements. L'intérêt a dépassé les frontières cantonales, puisque Neuchâtel, Genève et le Valais ont chacun lancé leur initiative. Côté vaudois, le Conseil d'Etat a mis trois ans pour proposer un contre-projet, que la droite du Grand Conseil s'est ensuite occupée à démanteler. Plus que jamais, notre initiative offre la solution la plus réaliste : instaurer une assurance publique, couvrant les soins dentaires pour chacun.e avec un coût raisonnable.

Un enjeu de santé publique

L'accès aux soins dentaires est un enjeu de santé publique. En premier lieu, parce que les soins dentaires sont indispensables à la santé globale : la bouche est un accès à l'organisme, et les infections qui l'atteignent peuvent se propager facilement dans tout le corps. La recherche scientifique a ainsi démontré que les infections des gencives augmentaient le risque de maladies cardiovasculaires notamment.

Par ailleurs, la santé dentaire n'est pas une affaire de simple responsabilité individuelle : d'une part, parce qu'elle s'associe souvent à d'autres affections, telles que le diabète ou l'insuffisance rénale, avec des impacts sur

la santé dans son ensemble. D'autre part, parce qu'elle touche plus fréquemment les couches sociales les moins favorisées : des raisons économiques font renoncer à des soins indispensables, ou utiles pour une prévention ultérieure : contrôles réguliers, détartrage, etc. 10% des personnes avec un revenu inférieur à 35 000 francs par an renoncent à consulter un.e dentiste, contre 0,6% des personnes avec un revenu supérieur à 74 000 francs par an.

Un financement équitable

Le système actuel laisse l'essentiel des coûts à la charge des ménages : les assurances sociales couvrent moins de 4% des soins dentaires. Les assurances privées ne suffisent pas à compenser cette lacune, puisqu'elles couvraient, en 2015, 13% des frais au niveau suisse. L'Etat intervient pour une partie de la population : bénéficiaires de prestations complémentaires pour familles ou rentiers AVS/AI, bénéficiaires de l'aide sociale, soit plus de 70'000 personnes en 2015. Ce système crée pourtant des inégalités, car il laisse de côté les ménages qui ont des revenus justes suffisants pour vivre, mais qui ne parviennent pas à payer leurs factures médicales.

Le remboursement des soins dentaires est déjà financé par l'Etat pour environ 8% des Vaudois.es, au bénéfice de

prestations sous conditions de ressources. Cela permet notamment de prouver une chose : contrairement à ce qu'avancent nos opposants, les bénéficiaires de l'aide sociale et des prestations complémentaires ne cessent pas de se laver les dents, pour le plaisir de voir leur dentiste ! L'Etat a payé 315 francs par bénéficiaire en 2015, moins que ce que dépensent les Suisses en moyenne.

Cela permet également de calculer le financement d'une assurance de soins dentaires : 315 francs par personne, cela représente 240 millions au niveau vaudois. Si l'on traduit cela en termes de cotisations AVS, cela correspond à 0.45% pour les employeurs et les employés. En d'autres termes, un salarié avec un revenu mensuel de 6'000 francs se verrait prélever 30 francs par mois, pour couvrir ses soins dentaires, et ceux de toute sa famille !

A notre projet d'assurance dentaire, la droite oppose quelques aides supplémentaires pour les mineurs.es, et quelques subsides aux assurances dentaires privées. Ce système reste inutilement compliqué et n'offre aucune garantie à la majorité des Vaudois.es. Le 4 mars 2018, nous défendrons donc notre initiative, pour avoir enfin un système de santé complet !

David Payot

Pour la campagne soins dentaires nos adversaires ont énormément de moyens financiers. Pour nous aider à faire campagne et faire aboutir notre initiative, vous pouvez faire un don au CCP suivant 10-34397-6 avec la mention soins dentaires. Merci d'avance pour votre soutien!



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre campagne pour le maintien des offices postaux et qui ont permis au POP de déposer sa pétition au Grand conseil le 24 octobre dernier, munie de plus de 10'300 signatures. Nous remercions aussi Syndicom et Acidus d'avoir collaboré activement avec nous dans cette campagne.